

DATE DE CONVOCATION  
02/09/2024

DATE D’AFFICHAGE  
02/09/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE
26
PRÉSENTS
21
VOTANTS
26

L’an deux mille vingt-quatre, le **lundi 9 septembre**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Damien de WINTER, Maire.

**Étaient présents**

M. Damien de WINTER, Mme Marie-France MOLLET, M. Jean-Pierre ISABEL, Mme Sophie MOBASHER, M. Jean-Louis BOISSÉE, M. Bruno LECŒUR, Mme Monique BOBLIN, M. Patrick DESVAGES, Mme Marie-France LEBON, Mme Catherine SIBBILLE, Mme Josette ALDROVANDI, M. Abdellah FAWZI, M. Didier HERGAS, Mme Patricia FREIDOZ, M. Christophe BISSEY, Mme Nelly AUBRON, M. Olivier VÉLASQUEZ, Mme Magali LE BLAIS, Mme Naïma ANNOUCHE, M. Nicolas RICHTER, Mme Agathe PETRIGNANI.

**Absents excusés**

Mme Sara ROUZIÈRE donne pouvoir à Mme Marie-France MOLLET  
Mme Edith LE ROUX donne pouvoir à Mme Josette ALDROVANDI  
M. Frédéric LACOUR donne pouvoir à M. Bruno LECŒUR  
Mme Isabelle PIERRE donne pouvoir à M. Jean-Pierre ISABEL  
M. Bertrand VERSTRAETE donne pouvoir à M. Damien de WINTER

**Secrétaire de séance** : Mme Sophie MOBASHER

---

---

**Délibération n° 24.09.09/04**

**Objet / Signature de l’avenant n° 1 à la Convention Territoriale Globale 2023-2026**

---

---

Monsieur Jean-Louis BOISSÉE, Maire-Adjoint en charge de la commission Jeunesse, informe le Conseil municipal que la présente délibération a pour objet de formaliser l’avenant n° 1 à la Convention Territoriale Globale (CTG) souscrite entre la Ville de Giberville et le Caisse d’Allocations Familiales du Calvados (CAF 14).

Monsieur BOISSÉE précise par ailleurs que cet avenant vise à intégrer les nouvelles dispositions et obligations découlant de la Convention d’Objectifs et de Gestion 2023-2027, afin de garantir une gestion optimale et conforme aux exigences légales et réglementaires en vigueur.

En effet, et via le COG 2023-2027, la branche Famille met en place de nouvelles modalités de financements à destination des « Accueils adolescents » visant à soutenir le développement de l’offre d’accueil, à renforcer les démarches inclusives et à simplifier les modalités de soutien de la branche Famille par notamment :

- le complément inclusif ALSH, qui permet de renforcer l’accueil des enfants et des adolescents en situation de handicap, par la majoration de la subvention allouée par la CAF pour chaque heure d’accueil réalisée ;
- la possibilité de financer le développement d’activités lors de ces accueils, via le bonus territoire de la CTG, et qui s’appliquera également aux heures d’accueil réalisées.

**Le Conseil municipal, après avoir entendu cet exposé, et en avoir délibéré, à l'unanimité ;**

**CONSIDÉRANT** la nécessité de mettre à jour la CTG 2023-2026 entre la Ville de Giberville et la CAF 14 pour intégrer les nouvelles mesures du Contrat d'Objectifs et de Gestion (COG) 2023-2027 ;

**CONSIDÉRANT** que les dispositions du COG 2023-2027 imposent des obligations supplémentaires en matière de gestion et de suivi des activités ;

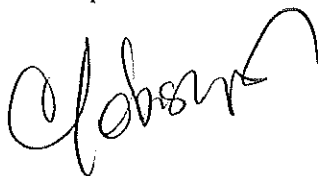
**CONSIDÉRANT** que l'avenant n° 1 à la CTG permettra de garantir une gestion conforme aux exigences légales et réglementaires en vigueur, et qu'il reste nécessaire pour assurer la continuité et l'efficacité des services publics concernés ;

**APPROUVE** l'avenant n° 1 à la Convention Territoriale Globale (CTG) de la commune de Giberville, intégrant les données de la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) 2023-2027 ;

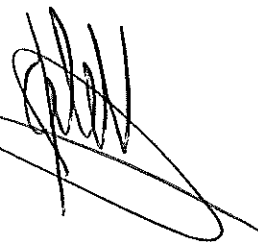
**CHARGE** Monsieur le Maire ou son représentant de signer l'avenant n° 1 à la CTG et de prendre toutes les mesures nécessaires à sa mise en œuvre.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,  
Sophie MOBASHER



Le Maire,  
Damien de WINTER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211403019-20240909-240909-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/09/2024